



**PROTOCOLE DE SÉLECTION – ÉQUIPE NATIONALE
DE BOSSES 2022-2023**

26 octobre 2021

Table des matières

_Toc86160492

1.	<i>Préambule</i>	3
2.	<i>Objectifs du programme haute performance de FreestyleCanada</i>	3
3.	<i>Définitions et Rôles</i>	4
4.	<i>Structure de l'équipe nationale</i>	4
5.	<i>Processus de sélection</i>	5
5.1	Comité de sélection de bosses du PHP < "Comité de selection" >	5
5.2	Protocol de sélection	6
5.3	Classement PHP de bosses.....	7
5.4	Identification des talents	7
5.5	Considérations spéciales de sélection pour les Grands Jeux	8
5.6	Anomalies de pointage	8
6.	<i>Admissibilité</i>	8
6.1	Conditions d'admissibilité générale.....	8
6.2	Conditions d'admissibilité de performance.....	8
7.	<i>Opportunités de compétition</i>	10
8.	<i>Circonstances Exceptionnelles</i>	11
9.	<i>Athlète blessé de la saison précédente</i>	12
10.	<i>Considérations spéciales au classement</i>	12
11.	<i>Généralité</i>	13
12.	<i>Processus d'appel et d'audition</i>	13
	<i>Annexe: Critères du classement PHP de bosse HPP</i>	14
	Préambule	14
	Compétitions admissibles:.....	14
	Critères du classement	14
	Formules de classement.....	15

**En cas de divergence entre la version française et la version anglaise, la version anglaise primera.*

1. Préambule

Le présent document définit les procédures utilisées par Freestyle Canada pour:

- Sélectionner les athlètes pour l'équipe nationale de bosses 2022-2023 (Groupes A & B)
- Sélectionner les athlètes pour l'équipe NextGen de bosses 2022-2023

2021 –2022 Précisions relatives à la COVID

Freestyle Canada est conscient que la saison 2021-2022 sera remplie de défis étant donné les incertitudes et les restrictions causées par la COVID. L'information fournie dans ce document servira donc de cadre à suivre lors des prises de décisions, cependant le comité de sélection sera doté d'une flexibilité permettant d'ajuster les critères dans la mesure où les processus décisionnels publiés ne sont pas applicables dû à la situation actuelle.

Si un nombre inadéquat d'opportunité de compétition pour une sélection de coupe du monde advenait dû aux restrictions causées par la COVID, le comité de sélection PHP tentera de créer des opportunités de compétition spécifiques dédiées à cette sélection.

Si des modifications s'avèrent nécessaires, les parties concernées seront avisées le plus tôt possible.

2. Objectifs du programme haute performance de Freestyle Canada

Former des athlètes conformément aux normes de sécurité et d'éthique, qui remportent des médailles aux Jeux Olympiques et aux Championnats du monde.

Les employés du programme haute performance de Freestyle Canada supporteront, prépareront et assisteront les athlètes identifiés dans l'atteinte de leurs objectifs à travers les mécanismes suivants :

- Analyse et identification des forces et des points à améliorer chez les athlètes afin de prescrire des programmes d'entraînement technique, physique et mental appropriés.
- Prendre de l'expérience en compétition internationale où les athlètes peuvent mettre en application leurs outils tactiques et psychologiques.

Les athlètes de l'équipe nationale identifiés aux groupes A et B ont démontré, de manière évidente, qu'ils sont sur la bonne voie pour remporter des compétitions d'envergures d'ici les 4 prochaines années.

Les athlètes identifiés au groupe NextGen ont démontré, de manière évidente, qu'ils sont sur la bonne voie pour remporter des compétitions d'envergures d'ici les 8 prochaines années et progressent dans leur habileté, leurs performances physiques et techniques.

3. Définitions et Rôles

Titre	Acronymes	Rôles
Freestyle Canada	FC	Organisme régissant le ski acrobatique au Canada
Directeur Général	DG	Employer de tête à Freestyle Canada; répond au Conseil d'Administration
Programme Haute performance	PHP	Programme de performance à Freestyle Canada
Directeur Haute Performance	DHP	Chef du programme haute performance
Développement des athlètes haute performance	DAHP	Processus de développement des athlètes de haut performance
Coupe du Monde FIS	WC	Série de compétitions de la FIS
Coupe Nord-Américaine FIS	NorAm	Série de compétitions Nord-Américaines
Fédération internationale de ski	FIS	Organisme régissant le ski acrobatique à l'internationale
NextGen	NG	Athlètes démontrant de manière évidente un potentiel à remporter des médailles aux Jeux Olympiques subséquent (d'ici 7 ans).
NextGen B	NGb	Athlètes identifiés sur la liste d'ANP pour leur future prometteur
Science Sportive et Médecine sportive	SSMS	Catégorie de services médicaux, paramédicaux et de recherche portant sur la performance des athlètes.
À Nous le Podium	ANP	Agence technique émettant des recommandations à Sport Canada sur le financement du sport canadien.

4. Structure de l'équipe nationale

L'équipe nationale de bosses est composée de (d'un maximum de) trois groupes de skieurs:

- Les athlètes du groupe « A » ont la priorité pour participer aux coupes du monde et reçoivent le financement le plus élevé de Freestyle Canada.
- Les athlètes du groupe « B » ont la deuxième priorité pour participer aux coupes du monde et reçoivent un financement de Freestyle Canada plus élevé que celui offert aux athlètes NextGen.

ET

- Les athlètes de groupe « NextGen » en fonction de leur développement, leur classement et leur financement.

Le comité de sélection déterminera la taille de l'équipe nationale et de chacun de ses groupes. *La taille des groupes peut varier selon l'année en cours à l'intérieur du cycle olympique, la profondeur de l'équipe, le niveau de performance des athlètes, l'écart de points dans le classement ainsi que le budget financier de l'équipe.*

- Toute sélection d'équipe est faite pour une période d'une année seulement;
- L'équipe nationale sera nommée d'ici le 15 mai 2022 (chaque année avant le 15 mai);
- Freestyle Canada tentera de maintenir l'équité entre les sexes.
- Les athlètes seront sélectionnés pour participer aux épreuves de bosses en simple et en parallèle.

5. Processus de sélection

La responsabilité de la sélection des athlètes qui participeront au PHP de Freestyle Canada revient au chef de la direction qui agit sous les recommandations du comité de sélection de saut du PHP (comité de sélection).

5.1 Comité de sélection de bosses du PHP ("Comité de sélection")

Sous l'autorité du PDG, le comité de sélection est responsable de toutes les sélections d'équipes et de l'attribution des opportunités de compétition. Les détails de la sélection de l'équipe sont décrits dans ce document ; Les attributions de places pour la Coupe du monde FIS et la sélection pour les événements majeurs (exemples : Jeux Olympiques d'hiver et championnats du monde) seront publiées dans un document séparé aligné sur les calendriers et les exigences de sélection spécifiques à chaque événement.

Dans le cours normal de ses activités, les fonctions du comité de sélection sont les suivantes :

- Sélectionner les athlètes qui feront partie de l'équipe nationale et de ses différents groupes (A, B et NextGen);

Le comité de sélection est constitué de :

- 3 membres détenant un vote :
 - Chef du programme de l'équipe nationale de bosses
 - Entraîneur-chef technique du groupe CM
 - Directeur du programme haute performance (président – et brie d'égalité)

- Membres ne détenant pas de vote:
 - Autres entraîneurs du programme national de bosses (si applicable)
 - Directeur de la science du sport et de la médecine du sport
 - Gestionnaire du développement du sport
 - Directeur général

Lorsqu'applicable, le comité de sélection consultera certains experts du PHP comme : le gestionnaire du programme haute performance, consultants en préparation mentale, entraîneurs physiques, membres de l'équipe médicale ou autres.

Réunions du comité de sélection du PHP :

- Le directeur du PHP présidera les réunions.
- Les réunions peuvent être :
 - a. En présentiel :
 - i. En personne
 - ii. Par le biais de la technologie (téléphone, conférence web, etc)
 - b. Numériques : Soit par le biais de l'électronique comme les courriels pour partager l'information et les classements.
- Pour les réunions en présentiel : Advenant qu'un membre détenant le droit de vote ne soit pas disponible, le directeur de Freestyle Canada prendra cette place pour cette rencontre.
- Le comité de sélection du PHP fonctionne habituellement par consensus, mais si un vote est nécessaire, ce sera un vote majoritaire.
- Tous les membres du comité de sélection du PHP devront s'abstenir de voter sur les questions qui affectent directement les membres de leur famille immédiate.
- Les réunions du comité de sélection du PHP ne devront être ouvertes qu'aux membres du comité et aux invités.

Documentation/Communication des réunions du Comité de Sélection

- Les notes de la réunion seront tenues par un membre employé du programme HP et distribuées aux membres du comité de sélection.
- Un résumé des décisions prises lors des réunions du comité devra être rendu disponible aux autres parties intéressées et les divisions provinciales seront informées de sa disponibilité.
- Le personnel du PHP avisera les athlètes du programme des décisions du comité. Des informations délicates seront transmises directement de l'entraîneur à l'athlète (c'est-à-dire qu'un athlète n'est pas sélectionné) ; les décisions sommaires seront distribuées à toutes les parties concernées.

5.2 Protocol de sélection

Les sélections d'équipe sont faites pour une année seulement (Mai à Avril). La période de qualification pour l'équipe nationale de bosses 2022-2023 s'échelonne du 1^{er} décembre 2021 au 30 avril 2022 inclusivement.

Dans les 30 jours suivants la compilation des dernières compétitions de la saison dans le classement (habituellement, le Championnat canadien SR):

- Le comité de sélection prend connaissance de la liste initiale de classement du PHP de bosses et détermine s'il existe des considérations spéciales en matière de classement ou des erreurs dans la saisie de données. Après le 15 mai, aucune rectification ne pourra être faite pour cette période de sélection (voir Annexe).
- Les athlètes admissibles sont désignés et classés en vue des nominations.
- Les athlètes admissibles à la sélection en vertu de circonstances exceptionnelles (blessures, etc.) sont désignés et classés comme il se doit.
- L'équipe nationale est identifiée et nommée dans l'ordre suivant :
 - a. Groupe « A » de l'équipe nationale, suivi du
 - b. Groupe « B » de l'équipe nationale, suivi du
 - c. Groupe NextGen
- Le comité de sélection déterminera si des athlètes peuvent être identifiés NextGen B. Ces athlètes sont identifiés pour le suivi d'ANP et ils ne font pas partis du PHP.
- Tout athlète sélectionné sera informé de façon officielle et aura 10 jours pour accepter ou refuser l'offre.

5.3 Classement PHP de bosses

Le classement PHP de bosses est expliqué en détails en Annexe. Le directeur haute performance et le gestionnaire du programme haute performance coordonnent le classement PHP de bosses ainsi que les calculs associés à la sélection des équipes du PHP. Le comité de sélection prend connaissance de ces classements et les commente. Les entraîneurs se prononcent également sur le niveau d'habileté, le rythme de progression ainsi que le niveau d'efforts fournis et d'investissement de chaque athlète au cours des 12 derniers mois.

- Pour être admissible au classement, un athlète doit habituellement avoir pris part à un minimum de trois (3) compétitions admissibles au cours de la présente saison.
- Les athlètes en lice pour être nommés au programme de bosses de haute performance devraient skier aux championnats canadiens où une comparaison de skieur à skieur est possible devant les membres du personnel d'entraîneurs de l'équipe nationale.
- Les résultats des athlètes doivent être issus de la période de sélection indiquée à la section 5.2.

5.4 Identification de talent

Les athlètes de niveau provincial qui ont démontré un développement important et qui tendent vers la qualification de groupe NextGen pourraient être invités à prendre part à une opportunité d'entraînement précise permettant au personnel d'entraîneurs de l'équipe nationale de travailler directement avec l'athlète afin d'évaluer son potentiel de

développement. Ces opportunités permettront aux entraîneurs de mieux évaluer les compétences spécifiques ainsi que l'aptitude général pour rencontrer les perspectives de HP à plus long terme.

5.5 Considérations spéciales de sélection pour les Grands Jeux

Au cours de la période des Jeux olympiques d'hiver ou des Championnats du monde, les athlètes qui ont de bonnes chances d'être sélectionnés pourraient se voir accorder la priorité dans l'attribution des places pour les compétitions de Coupe du monde. Les critères de sélection pour les Jeux d'envergure feront l'objet d'une politique distincte qui sera publiée sur le site web de Freestyle Canada.

5.6 Anomalies de pointage

Dans certaines circonstances, trois à quatre épreuves se déroulent sur la même piste dans un court délai, et ces épreuves sont souvent jugées par le même jury. Dans certains cas, cela peut fausser les classements en faveur ou en défaveur des athlètes. Des scénarios comme celui-ci seront revus par le comité de sélection et pourraient occasionner une sélection spéciale non conforme au classement.

6. Admissibilité

Pour être admissible à la sélection de l'équipe nationale de bosses 2022-2023, un athlète doit remplir les conditions d'admissibilité générale et de performance :

6.1 Conditions d'admissibilité générale

- L'athlète doit être membre en règle de Freestyle Canada;
- Détenir un passeport canadien valide;
- Avoir l'âge requis pour prendre part aux compétitions de la Coupe du monde FIS pour la saison 2021-2022.

6.2 Conditions d'admissibilité de performance

L'ANP fournit, de manière restrictive, deux enveloppes de financement pour supporter Freestyle Canada:

1. Poursuite de l'excellence: Pour supporter les athlètes ayant démontré, de manière évidente, le potentiel de remporter une médaille lors des prochains Jeux Olympiques et
2. NextGen: Pour le programme qui supporte les athlètes ayant démontré, de manière évidente, qu'ils sont sur la bonne voie pour remporter une médaille aux Jeux Olympiques subséquents.

Pour être éligible à la sélection de l'équipe nationale de bosses, les athlètes sont classés selon leurs récentes performances; ces résultats étant utilisés pour le classement PHP de bosses. Les athlètes sont sélectionnés pour les groupes A et B selon leurs résultats individuels en bosses. Les athlètes du groupe NextGen sont sélectionnés selon leur rang au classement. Les critères suivants exposent les performances requises pour chaque niveau :

6.2 a Équipe nationale de bosses – Groupe A (Stade DLTA: S'entraîneur à gagner)

Les athlètes seront sélectionnés pour le groupe A en fonction de la réussite des critères de performance suivants :

- Un (1) podium dans une épreuve de bosses en simple en Coupe du monde FIS lors de la saison 2021-2022 (excluant les Coupes du monde de bosses en parallèle).
- OU**
- Deux (2) résultats dans le top 5 lors d'une épreuve de bosses en simple en Coupe du monde FIS lors de la saison 2021-2022 (excluant les Coupes du monde de bosses en parallèle).

6.2 b Équipe nationale de bosses - Groupe B (Stade DLTA: Apprendre à gagner)

Les athlètes classés parmi les 5 premiers par sexe (incluant les athlètes du groupe A) au classement PHP de bosses 2021-2022 final seront considérés pour ce groupe selon la réussite des critères suivants :

Hommes¹:

- Deux résultats dans les 10 premiers, et parmi le premier 2/3 des compétiteurs, lors d'une Coupe du monde FIS de la saison 2021-2022. Seulement un de ces deux résultats peut provenir d'une épreuve de bosses en parallèle.

Femmes:

- Deux résultats dans les 8 premières, et parmi le premier 2/3 des compétiteurs, lors d'une Coupe du monde FIS de la saison 2021-2022. Seulement un de ces deux résultats peut provenir d'une épreuve de bosses en parallèle.

**Le comité de sélection peut ajouter des athlètes de manière discrétionnaire (Voir: Section 9 – Considérations spéciales au classement).*

6.2 c Équipe nationale de bosses – Groupe NextGen (Stade DLTA: S'entraîner à la compétition et Apprendre à gagner)

La taille de l'équipe NextGen sera déterminée suite à la sélection des athlètes des groupes A et B. Le comité de sélection sélectionnera les athlètes de ce groupe selon le classement PHP de bosses 2021-2022.

- Le comité de sélection peut sélectionner des athlètes sans suivre l'ordre du classement selon leurs habiletés et/ou une clause blessure.

- L'évaluation des habiletés peut survenir au cours de la saison par un des entraîneurs du programme national ou encore, lors d'un camp d'entraînement du PHP au printemps.
 - Les habiletés seront évaluées en fonction du document Profile Médaille d'Or de Freestyle Canada.
- Le comité de sélection pourrait décider de réduire la taille de l'équipe s'il y a une différence de points importante entre certains athlètes du classement.
 - Les athlètes NextGen devraient progresser vers le groupe B ou A dans les quatre ans suivant leur première nomination dans l'équipe. Les athlètes ne montrant pas une progression appropriée en termes de performance ou de niveau de compétence peuvent ne pas se voir proposer un renouvellement de leur poste dans le groupe NextGen.

6.2 d Probation

La sélection d'un nouvel athlète ou la promotion d'un athlète à un autre niveau est provisoire au rendement de l'athlète lors de son premier camp d'entraînement. Ses performances et son attitude pourront être passés en revue pour être certain que ce dernier s'adapte bien à l'équipe.

¹ Ces critères concordent avec les critères du PAA senior de Sport Canada ainsi qu'à ceux d'À Nous le Podium.

7. Opportunités de compétition

La FIS procure des opportunités de compétition pour les athlètes de Freestyle Canada et ce dernier sélectionne les athlètes pour ces compétitions sanctionnées. Un document distinct; Lignes directrices sur l'attribution des places pour la Coupe du monde FIS (CM) pour la saison 2021-22, indique comment les places de quota seront attribuées aux athlètes de bosses du PHP de Freestyle Canada.

Veillez noter

- FC n'est pas dans l'obligation de remplir toutes ses places allouées pour les Coupes dumonde (ou les Championnats du monde FIS).
- Les opportunités en Coupe du monde seront offertes en priorité aux athlètes des groupes A et B et ensuite, aux athlètes du groupe NextGen; comme déterminé par le comité de sélection selon le classement de l'équipe ou les considération exceptionnelles.
- Les places sont accordées en prenant en considération la santé et la préparation de l'athlète.
- Le maintien de l'équité des sexes pourrait être affecté par la différence de points, les résultats et les stades de développement.
- Les athlètes du groupe A ont une place garantie jusqu'à la fin des Coupes du monde en Amérique du nord; soit les deux premiers blocs.
- Les athlètes du groupe B ont une place garantie jusqu'à la fin du calendrier annuel 2021 et les Coupes du monde en sol canadien.

8. Circonstances Exceptionnelles

Un athlète qui progresse bien dans sa carrière, mais qui vit une blessure, un décès dans sa famille ou une situation similaire pourrait se voir accorder une certaine flexibilité par rapport au classement PHP de bosses, aux attributions des places en Coupe du monde et à d'autres décisions de Freestyle Canada. Ces situations font référence à des circonstances exceptionnelles.

Les compétitions manquées en raison de protocoles obligatoires d'isolement/de quarantaine COVID seront considérées comme des « circonstances exceptionnelles ».

Pour chaque athlète, Freestyle Canada génère un pointage au classement PHP basé sur l'hypothèse que chaque athlète aura au moins six pointages (ou « six départs ») disponibles. Si un athlète est incapable d'obtenir six départs pour lesquels il était qualifié pour concourir, les résultats de la saison précédente peuvent être utilisés afin que l'athlète ait 6 pointages de disponible.

Un athlète ne peut pas choisir de se retirer d'un événement et faire appliquer cette clause sans remplir en amont, les conditions requises d'une approbation médicale et de Freestyle Canada.

Si l'athlète n'a pas six « départs » dans sa saison, les événements de même valeur s'étant déroulés les plus récemment lors de la saison précédente seront utilisés jusqu'à ce qu'un total de six départs soient disponibles pour le calcul du classement HPP (exemples : 1) Si les championnats canadiens sont manqués, l'événement le plus récent de niveau NorAm/Championnat canadien de la saison précédente sera utilisé; 2) Un départ manqué de niveau CM sera remplacé par la dernière CM de l'année précédente auquel l'athlète a participé.) Si un athlète a six départs dans la saison en cours, les résultats de cette saison seront utilisés pour le classement HPP.

Dans le cadre de paramètres spécifiques, le comité de sélection a la possibilité de sélectionner des athlètes « hors classement ». Veuillez consulter la section 9. Considérations spéciales relatives au classement pour plus de détails.

Seuls les athlètes membres du programme PHP sont admissibles à la clause « Circonstances exceptionnelles ». Les athlètes provinciaux qui ont subi des blessures peuvent être intégrés au PHP par le biais du mécanisme d'une sélection « hors classement » si des preuves suffisantes sont disponibles pour le justifier.

Le comité de sélection a le pouvoir discrétionnaire d'utiliser la clause de circonstances exceptionnelles pour des cas particuliers. Cela est plus probable de subvenir pour les athlètes avec un nombre important de résultat récents en CM (médailles, top 6 ou top 16 aux jeux majeurs). Cela peut inclure l'extension de la période de sélection, ou d'autres ajustements pour répondre au cas particulier.

Toute blessure doit être évaluée et validée par un membre de l'équipe médicale de FC. Le but de l'évaluation médicale est de confirmer le degré de la blessure et le temps prévu pour la récupération de l'athlète.

Le comité de sélection, avec la contribution d'experts médicaux, peut empêcher un athlète de participer à une épreuve si le rythme de la réadaptation de l'athlète après une blessure le justifie.

Un athlète en lice pour une place dans le programme de bosses de haute performance qui n'est pas capable de participer aux championnats nationaux en raison d'une blessure ou d'autres circonstances

exceptionnelles, doit demander l'autorisation, par écrit, au DHP ; le DHP peut exiger une documentation médicale.

Il peut arriver qu'une partie ou la totalité d'une saison de compétition soit interrompue et qu'il y ait moins de six départs disponibles. Lorsque tel est le cas, le Comité de sélection peut modifier les hypothèses retenues pour le classement de l'équipe. Si cela est fait, il sera fait pour trouver plus de données à des fins de classement.

9. Athlète blessé de la saison précédente

Il peut arriver qu'il ne soit pas approprié pour un athlète du programme de haute performance, en raison d'une réduction des activités liée à la santé, de participer à des activités d'entraînement et de compétition du PHP pendant toute une année de programme. Dans une telle situation, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Une telle décision sera prise collectivement par l'athlète, le médecin personnel de l'athlète, le DHP de Freestyle Canada et le médecin en chef de FC.
- L'athlète doit rester membre du programme de haute performance et doit acheter une adhésion FC et une licence internationale de compétiteur.
- L'athlète demeurera admissible aux vêtements du PHP et aux autres articles du pool de fournisseurs, continuera d'être promu dans le guide média de FC et continuera d'être admissible aux brevets de Sport Canada et aux services du Réseau des instituts du sport olympique et paralympique du Canada (COPSIN).
- Un programme de réadaptation pour l'athlète doit être élaboré conjointement par l'athlète et le FC. Le programme de réadaptation sera suivi par le CF et évalué régulièrement. Le retour de l'athlète à une pleine participation au PHP dépendra, en partie, de l'achèvement satisfaisant du programme de réadaptation.
 - Le programme de rééducation peut inclure une formation HPP formelle et l'entrée dans des compétitions, ainsi que de la physiothérapie, une formation individuelle et d'autres mesures de réadaptation.
 - Toute formation formelle du PHP ou toute participation à des compétitions sera uniquement à des fins de réadaptation. Les évaluations ou les résultats d'une telle formation ou participation à des compétitions ne doivent pas être utilisés pour le classement de l'athlète pour les sélections de l'équipe du PHP.
 - L'athlète sera admissible à reprendre sa pleine participation au PHP seulement après que le FC aura déterminé que le programme de réadaptation a été complété avec succès.

10. Considérations spéciales au classement

Le comité de sélection peut dans certains cas choisir de sélectionner des athlètes sans suivre l'ordre de classement initial. Dans ce cas, le comité de sélection doit consigner en détail les motifs de sa décision. Ces raisons doivent appuyer les objectifs du programme décrits au début de ce document.

Les considérations de classement spéciales incluent, sans s'y limiter, les exemples suivants :

- Un athlète qui montre d'excellents résultats et augmente ses résultats de performance peut être déplacé plus haut que son classement calculé.

- Un athlète qui montre d'excellentes caractéristiques physiques (mesurables lors de tests) et/ou des capacités techniques ; peut être déplacé plus haut que son classement calculé. Cela est plus susceptible de se produire au début de la carrière d'un athlète. Rationnel : à certains stades de développement, un athlète peut se concentrer sur l'entraînement et ne pas être aussi performant en compétition.
- Un athlète qui a eu des opportunités et qui n'avance pas vers l'objectif du programme peut descendre plus bas que son classement calculé.
- Lorsqu'il y a un écart de points relativement étroit entre deux athlètes, il y a une plus grande chance de sélection « hors service ».
- Un athlète avec une solide éthique de travail et un engagement envers les opportunités d'entraînement peut passer devant un athlète qui n'a pas démontré ces caractéristiques.

11. Généralité

Les situations non traitées dans le présent document seront résolues par le directeur général de FC en collaboration avec le comité de sélection.

12. Processus d'appel et d'audition

Freestyle Canada est régie par son conseil d'administration et dans certains cas, par nos partenaires de performance. Chaque décision est prise en fonction des paramètres qui nous régissent. Advenant qu'un athlète croit qu'une mauvaise décision ait été prise à son égard, il peut enclencher le processus d'appel.

Le but d'un appel est de corriger une mauvaise information ou une information manquante ou encore, de corriger une procédure qui n'a pas bien été appliquée par le comité de sélection ou par un employé de PHP. Les appels doivent être interjetés en vertu de la politique d'appel établie par FC sur www.freestylecanada.ski

Annexe: Critères du classement PHP de bosse HPP

Préambule

Pour qu'un athlète soit admissible au classement, il doit habituellement:

- Être membre en règle de FC;
- Avoir participé au Championnat Canadien de la saison en cours;
- Avoir pris part à au moins 3 compétitions de qualification différentes durant la saison en cours; à moins d'une blessure.

Suite à l'analyse des résultats des compétitions de bosses des 10 dernières années, Freestyle Canada a apporté des modifications à la Table des valeurs qui sera utilisée pour le classement PHP de bosses 2021-2022.

Compétitions admissibles:

Seules les compétitions reconnues par le PHP de la saison en cours seront considérées pour le calcul du classement PHP de bosses. Ces compétitions sont classifiées en 3 niveaux:

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Consédrations dûes à la COVID
Championnat du monde FIS	NorAm FIS	Événements classiques Apex	Si un nombre inadéquat d'opportunité de compétition pour une sélection de coupe du monde advenait dû aux restrictions causées par la COVID, le comité de sélection PHP tentera de créer des opportunités de compétition spécifiques dédiées à cette sélection.
Jeux Olympiques	Championnat canadien SR		
Coupes du monde FIS	Championnat du monde FIS JR		

Critères du classement

Résumé du classement final

- Les pointages et positions obtenus sont convertis en valeur par la formule décrit dans la section suivante
 - Les valeurs de pointage valent 40% du résultat final;
 - Les valeurs de position valent 60% du résultat final.
- La moyenne des 3 meilleures valeurs de pointage et la moyenne des 3 meilleures valeurs de position seront utilisées.
- Résultat final : Lorsque la moyenne des valeurs de pointage et que la moyenne des valeurs de position sont déterminées, ces deux nombres seront additionnés pour créer le résultat final du classement.

Établir les valeurs de position et de pointage

- Pointage: Chaque étape de la compétition est utilisée pour déterminer la valeur du pointage. Habituellement, 3 pointages sont considérés pour chaque événement, tout dépendant du format de la compétition.
- Position : Seulement la position finale de chaque compétition sera retenue.
- La moyenne des 3 meilleurs valeurs de pointage de la saison sera calculée, tout dépendant des limitations suivantes :
 - La moyenne des 3 meilleures valeurs de pointage de l'athlète sera calculée. Les pointages des qualifications de bosses en simple, des finales de bosses en simple et des qualifications lors des compétitions de duel seront admissibles.
 - Pour la saison 2021-2022 seulement, tous les résultats des compétitions d'Apex Classic pourront être utilisés pour le classement (lors des saisons précédentes, seule une valeur de pointage obtenue à Apex Classic pouvait être comptabilisée parmi les 3 meilleures valeurs de pointage du classement).
- La moyenne des 3 meilleures valeurs de position sera calculée. Les compétitions des bosses en simple et en parallèle sont admissibles, tout dépendant des limitations suivantes :
 - Pour la saison 2021-2022 seulement, tous les résultats des compétitions d'Apex Classic pourront être utilisés pour le classement (lors des saisons précédentes, seule une valeur de position obtenue à Apex Classic pouvait être comptabilisée parmi les 3 meilleures valeurs de position du classement).
 - Les positions obtenues en duel sont admissibles :
 - niveau Coupe du Monde / CM / JOH :
 - Hommes & Femmes - Seuls les classements dans les 16 premiers seront utilisés
 - niveau NorAm / championnats nationaux :
 - Hommes - Seuls les classements dans le top 12 seront utilisés
 - Femmes - Seuls les classements dans le top 8 seront utilisés
 - niveau FIS :
 - Hommes & Femmes - Seuls les classements dans les 8 premiers seront utilisés
- Les résultats des compétiteurs internationaux participant aux Championnats canadiens et aux événements classiques Apex seront retirés des résultats finaux pour le classement PHP de bosses.

Formules de classement

- 1- Valeur de position: Voir la Table de valeur de position
- 2- Valeur de pointage: Basée sur les pointages faits en compétition
 - Un ratio sera fait entre le pointage de l'athlète et le meilleur pointage de cette même descente;
 - La formule est : $(\text{pointage} / \text{pointage du vainqueur}) \times \text{la valeur du niveau de}$

- la compétition;
- La valeur du score sera calculée à partir des qualifications ou des finales (de bosses simples); seule la valeur la plus élevée peut être utilisée dans le calcul
- La valeur du pointage est modifiée selon le niveau de la compétition

Niveau de la compétition

	Coupe du monde FIS, Championnat du monde et Jeux Olympiques	NorAm Championnat canadien SR Championnat du monde JR	/ / du	Événements classiques Apex
Hommes bosses	100	87.79		76.42
Femmes bosses	100	87.13		73.12

Table des valeurs de position 2021-2022 – HOMMES

Place	Tier 1 (WC, WCh, OWG)	Tier 2 (NorAm, Canadians, etc.)	Tier 3 (Can Sel'n)
1	100	87.79	76.42
2	99.44	86.97	75.44
3	98.88	86.17	74.47
4	98.33	85.37	73.51
5	97.78	84.57	72.56
6	97.24	83.79	71.63
7	96.7	83.02	70.71
8	96.16	82.25	69.81
9	95.63	81.49	68.92
10	95.1	80.74	68.04
11	94.58	79.99	67.17
12	94.05	79.26	66.32
13	93.54	78.53	65.47
14	93.02	77.81	64.64
15	92.51	77.09	63.83
16	92	76.38	63.02
17	91.5	75.68	62.22
18	90.99	74.99	61.44
19	90.5	74.31	60.67
20	90	73.63	59.9
21	89.51	72.96	59.15
22	89.02	72.29	58.41
23	88.54	71.64	57.68
24	88.06	70.99	56.96
25	87.58	70.34	49.98
26	87.1	69.7	41.06
27	86.63	69.07	34
28	86.16	68.45	28.39
29	85.7	67.83	23.95
30	85.24	67.22	20.43
31	84.78	66.62	17.64
32	84.32	66.02	
33	83.87	65.42	
34	83.42	64.84	
35	82.97	64.26	
36	82.53	63.68	
37	82.09	63.11	
38	81.65	62.55	
39	81.22	61.99	
40	80.78	59.12	
41	80.35	54.47	
42	77.8	50.25	
43	75.11	46.42	
44	72.55	42.93	
45	70.1	39.77	
46	67.76	36.89	
47	65.52	34.28	
48	63.39	31.91	
49	61.34	29.75	
50	59.39	27.79	
51	57.53	26.01	
52	55.74	24.39	
53	54.04	22.92	
54	52.41	21.58	
55	50.85	20.37	
56	49.37	19.27	
57	47.94	18.27	
58	46.59		
59	45.29		
60	44.05		
61	42.86		
62	41.73		
63	40.64		
64	39.61		
65	38.62		

Table des valeurs de position 2021 – 2022 – FEMMES

women			
Place	Tier 1 (WC, WCh, OWG)	Tier 2 (NorAm, Canadian s, etc.)	Tier 3 (Can Sel'n)
1	100	87.13	73.12
2	99.1	86.09	71.71
3	98.21	85.07	70.32
4	97.33	84.06	68.98
5	96.46	83.07	67.67
6	95.6	82.09	66.39
7	94.75	81.12	65.14
8	93.9	80.17	63.93
9	93.07	79.24	62.75
10	92.25	78.31	61.6
11	91.43	77.4	60.47
12	90.63	76.5	59.38
13	89.83	75.62	58.32
14	89.05	74.74	57.28
15	88.27	73.88	49.86
16	87.5	73.04	43.48
17	86.74	72.2	38.39
18	85.99	71.38	34.31
19	85.25	70.56	31.05
20	84.51	69.76	28.44
21	83.79	68.98	
22	83.07	68.2	
23	82.36	67.43	
24	81.66	66.68	
25	80.97	65.93	
26	80.28	65.2	
27	79.6	64.47	
28	77.73	63.76	
29	75.51	63.06	
30	73.38	59.44	
31	71.33	55.77	
32	69.36	52.4	
33	67.47	49.31	
34	65.65	46.47	
35	63.9	43.86	
36	62.22	41.46	
37	60.6	39.26	
38	59.05	37.24	
39	57.55	35.38	
40	56.12	33.68	
41	54.73	32.12	
42	53.41	30.68	
43	52.13	29.36	
44	50.9	28.15	
45	49.73	27.04	
46	48.59	26.02	
47	47.5		
48	46.46		
49	45.45		
50	44.48		
51	43.55		